

Comment défendre nos positions stratégiquement?

Information

L'ASSÉ considère qu'il est primordial que la population étudiante soit informée de la situation politique en général, mais surtout de l'éducation. C'est pourquoi elle produit du matériel d'information destiné à être distribué massivement sur une base régulière (notamment le journal et la revue l'Ultimatum ainsi que des tracts variés) qui permet d'expliquer et d'analyser les enjeux qui concernent la population étudiante.

Force du nombre

Si nous voulons que nos revendications soient satisfaites, il ne suffit pas de formuler des demandes au gouvernement. Il faut entamer une escalade de moyens de pression. Lorsque, aux quatre coins du Québec, la population étudiante décide de défendre ses revendications en

s'engageant massivement dans diverses actions, une pression se fait sentir sur le gouvernement : c'est la force du nombre. Il vaut mieux qu'un tel rapport de force soit établi avant toute négociation, car cela pousse le gouvernement à devoir considérer nos revendications et augmente de façon significative les chances de succès d'un tel processus.

Démocratie

Au sein de l'ASSÉ, un contrôle démocratique est assuré en tout temps par les assemblées générales. Ce sont elles qui, par exemple, choisissent les revendications, le plan d'action à mettre en oeuvre pour obtenir celles-ci et qui donnent leur verdict sur les offres gouvernementales ainsi que sur la poursuite ou non des moyens de pression.

Pourquoi le syndicalisme étudiant de combat?

La quasi-totalité des gains effectués par le mouvement étudiant au cours de l'histoire résulte directement d'une mobilisation générale coordonnée par un syndicat national combatif. Par exemple, le système d'aide financière s'est vu grandement amélioré suite aux grèves générales de 1968, 1974 et de 1978.

Des exemples récents comme la grève de 1996 (lancée par l'ancêtre de l'ASSÉ, le Mouvement pour le Droit à l'Éducation) qui réussit à contrer la menace de dégel des frais de scolarité ou encore la dernière grève de 2005 (lancée par l'ASSÉ) nous montre qu'on obtient des résultats concrets grâce à la mobilisation de masse. Toutefois, il importe de réaliser que dans ces deux derniers cas, le potentiel de gains que de telles mobilisations auraient pu apporter fut dramatiquement réduit suite aux négociations entre le gouvernement et la FECQ et la FEUQ, qui ne représentaient pas l'ensemble des gens

mobilisés. C'est pourtant la mobilisation de masse basée sur des revendications plus larges et initiée par l'ASSÉ qui permet à ces négociations d'avoir lieu.



Choisir la solidarité

★ Affilions à l'ASSÉ !

Qu'est-ce que l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante?

L'ASSÉ est un regroupement provincial d'associations étudiantes collégiales et universitaires regroupant actuellement près de 42 000 membres qui reconnaissent que les étudiants et étudiantes partagent des intérêts communs et qui s'entendent sur le principe fondamental que l'éducation est un droit et non un privilège.

<http://www.asse-solidarite.qc.ca>



Que revendique l'ASSÉ?

Pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non discriminatoire.

L'éducation n'est pas une marchandise; elle est un droit et un service public de base qui doit être accessible à l'ensemble des individus, peu importe le milieu d'où ils et elles proviennent. En s'attaquant, ne serait-ce que partiellement, à l'évasion fiscale, en éliminant les exemptions d'impôt pour les grandes entreprises et la taxe sur la capitale, l'État québécois pourrait dégager des fonds amplement suffisants pour financer la gratuité scolaire, comme cela se fait dans d'autres pays. Il s'agit simplement de mieux répartir la richesse! Depuis trop longtemps, nous encaissons une baisse continue des ressources destinées aux étudiants et étudiantes : classes surchargées, services aux étudiants et étudiantes réduits, ressources matérielles et humaines défaillantes ou encore disparition de cours et programmes en entier, sans compter l'augmentation des frais de scolarité qui réduit l'accessibilité aux études et contrevient au droit à une éducation publique et gratuite. Il est donc nécessaire de réclamer un réinvestissement massif en éducation pour assurer la qualité de notre éducation et bénéficier de bonnes conditions d'étude.



Pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

Le régime actuel comporte bon nombre de lacunes qui restreignent l'accessibilité aux études. Plusieurs modifications doivent être apportées notamment les critères pour être qualifié indépendamment financièrement ou l'inclusion des pensions alimentaires comme un revenu. Il est donc important de lutter pour modifier en profondeur l'AFE, et ainsi améliorer nos conditions matérielles.

Pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée.

Le secteur privé se taille une place de plus en plus grande dans le domaine de l'éducation. Que ce soit de façon évidente par leur mainmise sur les services alimentaires dans les CÉGEPS et universités ou de manière plus subtile en siégeant sur les conseils d'administration de ces mêmes institutions, c'est également l'orientation générale du système d'éducation québécois vers le secteur privé qui doit être dénoncé!

Pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être de la société.

L'ASSÉ se solidarise avec nombres de luttes à travers le monde, car notre combat pour changer radicalement la société outrepassé nécessairement toute forme de frontières.

Pourquoi être membre de l'ASSÉ?

Étant donné que la plupart des problèmes auxquels font face les étudiants et étudiantes (augmentation des frais de scolarité, coupures dans les prêts et bourses, etc.) découlent de décisions du gouvernement provincial, il est nécessaire de se regrouper à l'échelle de la province pour mettre en commun nos énergies dans un même but et avoir un plus grand poids face au gouvernement. Pour défendre le droit à l'éducation, il est essentiel de se regrouper de façon continue pour nous doter d'une stratégie à long terme.

Allons-nous perdre notre indépendance en devenant membres de l'ASSÉ?

Bien sûr que non! En devenant membre de l'ASSÉ, les structures actuelles de votre association étudiante resteront telles qu'elles sont,

c'est-à-dire que l'assemblée générale sera toujours l'instance qui décidera des orientations de votre association étudiante.

Une association étudiante n'a rien à perdre en affiliant à l'ASSÉ; bien au contraire, elle a plutôt tout à gagner. Se regrouper nous permet d'avoir plus de force et d'être plus efficaces. En devenant membre de l'ASSÉ, il est alors possible de participer pleinement à l'élaboration de revendications et de plans d'action communs.

Être membre de l'ASSÉ n'empêche en rien de poursuivre des luttes pour l'amélioration de vos conditions dans vos campus locaux. Au contraire, l'ASSÉ peut vous offrir un important support pour vos luttes locales si le besoin se fait sentir.

Comment fonctionne l'ASSÉ?

Congrès

D'abord, indépendamment de l'ASSÉ, les assemblées générales locales prennent des positions. Ensuite, des délégué-e-s de chaque association étudiante membre apporte ses positions au Congrès, qui est l'instance suprême de l'ASSÉ. Les délégué-e-s peuvent alors débattre et s'entendre sur des positions communes. Cependant, les décisions du Congrès ne deviennent pas automatiquement une position de chaque association membre; elles sont plutôt ramenées dans les assemblées générales locales. L'ASSÉ n'enlève donc aucune liberté aux associations qui en sont membres : tout le pouvoir est dans les assemblées générales locales.

Comités

D'autre part, afin de favoriser l'implication au sein de l'organisation et de faire avancer les différents dossiers, il existe divers Comités de travail (journal, information, recherche et affaires académiques, formation, femmes, luttes

sociales et mobilisation). Tous ces comités servent à rendre l'ASSÉ dynamique et à faire avancer la réflexion, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action national. Tout comme dans une association locale, le Conseil exécutif de l'ASSÉ exécute les mandats qui sont adoptés par les instances de l'ASSÉ.

Mise en commun des ressources

L'ASSÉ permet également, grâce aux cotisations des associations membres (1,50 \$ par étudiant et étudiante par session) la mise en commun des ressources financières. Il est ainsi possible de réaliser des campagnes d'information et de mobilisation à l'échelle du Québec tout en partageant les coûts de façon équitable. Il existe d'ailleurs un fonds d'entraide à l'ASSÉ pour venir en aide aux petites associations étudiantes qui composent avec des budgets restreints, de réaliser des projets militants dans leur association locale. L'ASSÉ fait preuve de transparence : elle rend disponible publiquement ses Statuts et règlements, ses états financiers et tous les documents de ses instances.